

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 13 avril 2022 portant désignation des co-présidents et des membres de la « Commission de coordination de la formation initiale des enseignants de l'enseignement obligatoire, de promotion sociale et secondaire artistique à horaire réduit » (COCOFIE)

A.M. 26-05-2026

M.B. 01-06-2026

La Ministre-Présidente en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones ;

La Première Vice-présidente, Ministre de l'Education et de l'Enseignement pour Adultes ;

Vu le décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants, tel que modifié par le décret du 2 décembre 2021, article 7, § 3 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2024 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 juillet 2024 fixant la répartition des compétences entre les ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement ;

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement d'un membre ;

Considérant les propositions faites par les instances concernées ;

Arrête :

Article 1^{er}. A l'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 13 avril 2022 portant désignation des co-présidents et des membres de la « Commission de coordination de la formation initiale des enseignants de l'enseignement obligatoire, de promotion sociale et secondaire artistique à horaire réduit » (COCOFIE), tel que modifié en dernier lieu par l'arrêté ministériel du 15 octobre 2025, les modifications suivantes sont apportées :

A l'article 1^{er}, 5°, 6, les mots « Elisabeth Pessoa » sont remplacés par les mots « Bertrand Bielande ».

Art. 2. Le présent arrêté entre en vigueur le 15 mai 2026.

Bruxelles, le 21 mai 2026.

La Ministre-Présidente en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la
Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

Elisabeth DEGRYSE

La Première Vice-présidente, Ministre de l'Education et de l'Enseignement pour
Adultes,

Valérie Glatigny